

Title : Impact de la gestion industrialisée de l'agriculture et des innovations organisationnelles du monde paysan sur les revenus paysans

Author : Du Yintang (Institut du développement rural de l'Académie chinoise des sciences sociales)

Source : Xiao Chengzhen Jianshe (Revue « Développement des petits bourgs ») 2006 – n°2, pp. 34-39

Abstract:

L'augmentation des revenus paysans en Chine est limitée par les principaux facteurs suivants : un faible niveau de marchandisation dans l'agriculture, un faible niveau d'intégration du marché, un faible niveau de transformation des produits agricoles, un faible niveau de développement organisationnel du monde paysan et un coût de transaction élevé pour les paysans. Les mesures prises dans le cadre de la politique d'industrialisation agricole visent à trouver des solutions à ce problème dit « des quatre niveaux faibles et un niveau élevé ». L'industrialisation agricole consiste, «en visant le marché national et international, et en ayant pour objectif central l'augmentation de la rentabilité économique, à mettre en place une redistribution géographique, une production spécialisée, une exploitation intégrée, des services sociaux et une gestion entrepreneuriale des secteurs clés et des produits phares de l'agriculture locale ; l'industrialisation agricole consiste également à associer étroitement d'une part, production, approvisionnement et distribution, d'autre part, commerce, industrie et agriculture, et enfin, économie, sciences et éducation, afin de construire un grand système intégré de gestion ».

Les principaux types d'organisations impliquées dans l'industrialisation agricole chinoise de ces dernières années peuvent être globalement classés selon cinq modèles. (1) Le modèle « marché + foyer paysan » : le marché désigne le lieu où se déroulent concrètement les transactions de marchandises ; par sa fonction de rassemblement et de diffusion des marchandises, le marché offre aux paysans locaux un lieu de vente pour leurs produits et fait bénéficier les foyers paysans d'un coût de transaction relativement faible. (2) Le modèle « base + foyer paysan » : il s'agit de bases de production de marchandises établies par l'Etat et par les autorités locales, ou de bases établies à l'initiative d'entreprises leader, ou encore de bases contractuelles signées entre des entreprises et des foyers paysans ou des communautés locales. (3) Le modèle « entreprise + foyer paysan » : les entreprises et les foyers paysans associent en général leurs intérêts selon quatre modalités – contrat d'intérêt mutuel, prise de part par apport de fonds, transactions sur les marchés, sous-location de terres pour exploitation¹ –, certaines modalités étant similaires au modèle « base + foyer paysan ». (4) Le modèle « coopérative + foyer paysan ». (5) Le modèle « association / intermédiaire + foyer paysan » : l'association est une organisation non commerciale dont les ressources sont essentiellement assurées par l'offre de formation, la vente de manuels, la gestion de moyens de production spécialisés et l'offre de services intermédiaires pour la vente des marchandises. L'intermédiaire désigne les individus ou organismes de gestion qui offrent aux deux parties en affaires des services intermédiaires tels que le contact clientèle, le stockage et le transport.

Fin 2002, on comptait parmi les structures impliquées dans l'industrialisation agricole en Chine, 372 entreprises leader reconnues au niveau national, 1839 entreprises leader reconnues au niveau provincial, et plus de 20 000 autres entreprises leader. Les bons de commande de produits agricoles correspondant à des transactions réalisées selon des contrats préétablis sur tout le territoire chinois ont concerné une superficie cultivée de 21,8 millions d'hectares, soit 14% des surfaces ensemencées totales en 2002 : près de la moitié de ces commandes ont été passées par des entreprises leader. A ce jour, aucune enquête détaillée et d'envergure n'a été effectuée auprès des foyers paysans pour

¹ Les champs des paysans sont sous-loués par des collectivités locales qui en confient l'exploitation à des paysans transformés en ouvriers agricoles.

évaluer l'impact du développement de l'industrialisation agricole sur les revenus paysans. On ne peut que mesurer indirectement l'amélioration de ces revenus en se basant sur les progrès réalisés dans la marchandisation de l'agriculture et dans l'intégration du marché.

Des statistiques montrent que la marchandisation des produits agricoles et l'intégration du marché ont beaucoup progressé, ce qui a sans aucun doute eu un effet très positif sur l'augmentation des revenus paysans. Les structures impliquées dans l'industrialisation agricole se sont rapidement développées, la chaîne de transformation et de commercialisation des produits agricoles s'est étendue, avec des effets positifs incontestables sur la stabilisation des canaux de distribution, sur les progrès de la marchandisation de l'agriculture et sur l'augmentation des revenus paysans. Toutefois, le niveau d'organisation du monde paysan reste encore faible, la valeur ajoutée produite par l'industrialisation agricole profite en majorité aux entreprises leader et les exploitants agricoles en tirent donc très peu de bénéfice. C'est un frein important à l'augmentation des revenus paysans. A l'heure actuelle, l'industrialisation agricole chinoise est dominée par les entreprises leader dont la plupart ont choisi d'associer leurs intérêts à ceux des foyers paysans par des contrats peu contraignants plutôt que par une participation par apport de fonds. Ainsi, on peut douter de la stabilité dans le temps des effets bénéfiques sur les revenus paysans de cette expansion de la production agricole marchande dominée par les entreprises leader. Ces dernières années, il a été fait écho un peu partout dans le territoire de violations de clauses contractuelles entre foyers paysans et entreprises leader, ce qui prouve l'instabilité des relations « entreprise + foyer paysan ».

En conclusion, il faudrait que les politiques publiques, dans leurs efforts pour promouvoir la gestion de l'industrialisation agricole et les innovations organisationnelles du monde paysan, se penchent prioritairement sur le soutien au développement des coopératives paysannes spécialisées et sur l'amélioration de l'organisation paysanne plutôt que de s'intéresser davantage au modèle « entreprise + foyer paysan ».

[Fin]



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>